



Zone M13, M17 et Régional M11 et Sénior Aix Université Club Escrime

ZONE M11, M13, M17 ET RÉGIONAL SÉNIORS AUC ESCRIME

06/12 et 07/12 2025





Edito

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Ligue,

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Club,

Chers escrimeurs, Chers amis,

Nous avons le grand plaisir de vous informer de l'organisation des Zones M13, M17 et Régional M11 et Séniors épée les samedi 06 décembre et dimanche 07 décembre 2025.

Vous trouverez ci-après la documentation complète des Zones M13 et M17 ainsi que du Régional M11 et Sénior de l'Aix Université Club Escrime, contenant notamment le règlement des compétitions et les diverses informations pratiques. L'ensemble des informations ici présentées est également accessible via le site internet du club :

<https://www.aucescrime.com/en-savoir-plus/zone-m13-m17-et-regional-m11-senior-158464>

L'Aix Université Club Escrime, son comité directeur, le comité d'organisation et ses partenaires sont heureux d'inviter les jeunes épéistes M11, M13, M17 et Séniors de vos clubs et ligues.

Dans l'attente de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous restons à votre disposition pour vous apporter le complément d'informations que vous jugerez nécessaire.

Sincères salutations sportives.

Philippe RICHARD,

Président de l'AUC Escrime





Règlement du Zone

Règlement cadre

Le règlement applicable aux Zones M11, M13, M17 et Régionale de l'Aix Université Club Escrime se déroulant le 06 décembre et 07 décembre 2025 est le règlement sportif 2025-2026 de la Ligue d'Escrime Région Sud, librement téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.escrime-regionsud.fr/textes-reglementaires/>

Lieu de la compétition

Le Zone M13-M17 et le Régional M11 et Séniors de l'Aix Université Club Escrime se déroulera sur un seul site :



Gymnase Louison BOBET

2 avenue Des Frères Pratesi, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone (le jour de la compétition) : Maître Fontanillas : 06 09 51 32 90



Horaire

Samedi 06/12/2025 :

	Appel	Scratch	Début des matchs
Filles M11	10h30	11h00	11h30
Garçons M11	10h30	11h00	11h30
Filles M17	12h30	13h00	13h30
Garçon M17	12h30	13h00	13h30

Les inscriptions se feront au niveau des guichets dédiés.



Dimanche 01/12/2024

	Appel	Scratch	Début des matches
Sénior Dame	9h00	9h15	9h30
Sénior Homme	9h00	9h15	9h30
Filles M13	10h30	11h00	11h30
Garçons M13	10h30	11h00	11h30

Formule

Les formules applicables pour le Zone M13-M17 et le Régional M11 et Sénior de l'Aix Université Club Escrime sont celles prévues par le règlement sportif 2025-2026 de la Ligue d'Escrime Région Sud.

Le classement initial des tireurs pour la constitution des poules est établi en tenant compte :

- De l'ordre du classement national actualisé de la catégorie.
- Les tireurs n'ayant pas de classement n'auront aucun indice de départ.

Formule du samedi 06/12/2025

- 1 tour de poule de 6 à 7 tireurs avec décalage par club sans élimination à la suite de ce tour de poule
- Tableau d'élimination direct et tableau de repêchage pour les M11

Formule du dimanche 07/12/2025

- 1 tour de poule de 6 à 7 tireurs avec décalage par club sans élimination à la suite de ce tour de poule
- Tableau d'élimination direct

Le club se réserve le droit de modifier la formule du samedi et du dimanche en fonction du nombre d'inscrits le jour J.

Engagement

Les engagements doivent être effectués avant le mercredi 03 décembre 2025 à 23h59 via le système d'engagements en ligne sur le site internet de la Fédération Française d'Escrime :

<http://extranet.escrime-ffe.fr>



Droit d'engagement

Lors de l'appel, les tireurs devront s'acquitter d'une somme de 12€.

Disposition Particulière

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication des poules et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu. Les tireurs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles et s'assurer que leur demande a été prise en compte.

Arbitrage

L'arbitrage pour le Zone M13-M17 et le Régional M11 et Sénior de l'Aix Université Club Escrime sont celles prévues par le règlement arbitrage 2025-2026 de la Ligue d'Escrime Région Sud.

Chaque club ayant engagé 4 tireurs.euses ou plus, sur la même journée et toutes catégories confondues (âge et sexe), devra fournir au moins un.e arbitre selon les règles en vigueur. Cet arbitre devra être présent.e dès le début de la journée. Pour 9 tireurs.euses engagé.e.s et plus, le club devra fournir au moins un.e 2ème arbitre.

Pour les Séniors, il y a la possibilité d'auto-arbitrage dans les poules si le nombre d'arbitres n'est pas suffisant.

Les arbitres engagés par les clubs seront rémunérés sur place suivant les tarifs établis par la Ligue d'Escrime Région Sud.

Licences

La licence Fédération Française d'Escrime 2025-2026 est obligatoire.

Récompense

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Equipement

Pour les M11 :

- Tenue : 350N
- Sous-cuirasse : 350N
- Lame : 0 ou 2
- Protège-poitrine pour les filles
- Poignée droite



Pour les M13, M17 et Séniors:

- Tenue : 350N
- Sous-cuirasse : 800N
- Lame : 2 (M13), 5 (M17 et Séniors)
- Protège-poitrine pour les filles
- Masques à doubles attaches (uniquement pour les M17 et séniors)

Un stand 4Fencing sera présent durant l'ensemble de la compétition.

Buvette

Une buvette sera présente durant toute la durée de la compétition.

Un espace convivialité sera ouvert tout au long des épreuves.

Directoire technique

Le directoire technique sera composé sur place et tranchera sans appel tout cas non prévu au règlement.

Résultats

L'intégralité des résultats sera diffusée le soir même sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://www.aucescrime.com/en-savoir-plus/zone-m11-m15-et-m20-158464>

et sur le site :

www.escrime-info.com.

Responsabilité du club

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou d'accident pouvant survenir pendant la compétition

Droit à l'image

Tout tireur engagé à la Zone M13-M17 et Régional M11 et Sénior de l'Aix Université Club Escrime autorise les responsables du club Aix Université Club Escrime à utiliser gracieusement son image et les informations le concernant dans le cadre des différentes communications, internes et externes, en particulier internet et autres supports électroniques ou numériques, presse écrite, télévision, radio et autres médias audiovisuels et autres supports papier dans le but de communication et information du public sur la Zone M13-M17 et Régional M11 et Sénior de l'Aix Université Club Escrime

Les tireurs ne voulant pas autoriser le droit à l'image devront prévenir l'organisateur lors de leur engagement ou avant par tous les moyens possibles et s'assurer que leur demande a été prise en compte.



Nos partenaires





Comité d'organisation du Zone M11-M13-M17 et Régional Sénior de l'Aix Université Club Escrime

*Salle d'armes Robert Bragard Stade Ruocco
348, avenue Gaston Berger 13090 Aix-en-Provence*

Téléphone (Maître Fontanillas) : 06 09 51 32 90

Mail : sg@aucescrime.com

